

20 avr 2007 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 20 avril 2007](#)

Représentant de l'UE en Moldavie

Détachement, financement et statut juridique de l'assistant politique de l'équipe du représentant spécial de l'UE en Moldavie

Détachement, financement et statut juridique de l'assistant politique de l'équipe du représentant spécial de l'UE en Moldavie

Sur proposition de M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le règlement du détachement, du financement et du statut juridique de M. De Jaegher qui, en tant qu'assistant politique, soutiendra l'équipe du représentant spécial de l'Union européenne en Moldavie. Cette équipe donnera à l'UE une visibilité et une présence concrète dans les zones en crise et contribuera activement à la défense des intérêts de l'UE.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe